

Éclairage_

Biodiversité : le Pays fléchois garde le cap

P4

P6

Initiatives_ L'info roule vers
les habitants

P7

Rencontre avec_ Mélanie et François Filliat,
le goût de transmettre





© Philippe Noisette

Nadine Grelet-Certenais

Présidente de la Communauté
de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Un été actif, une rentrée engagée

L'été en pays fléchois est un temps à part. Il permet de faire une pause, de retrouver le plaisir des moments simples et des rencontres, mais aussi de (re)découvrir les atouts de notre territoire. Que l'on y vive à l'année ou que l'on y séjourne pour quelques jours, chacun peut mesurer la richesse de notre cadre de vie et l'engagement de celles et ceux qui le font vivre.

Nos voies vertes par exemple, connaissent un succès croissant. Elles permettent de découvrir la diversité de nos paysages et la richesse de notre patrimoine. Elles sont aussi l'illustration d'un engagement durable en faveur des mobilités douces, de la santé et du respect de l'environnement – autant de priorités que la Communauté de communes continuera à porter avec force.

L'été, c'est cette période joyeuse où nos équipements sont pris d'assaut : l'Îlebulle et ses espaces ludiques extérieurs, ont su s'imposer comme un lieu central des étés en pays fléchois. Il accueille chaque jour de nombreuses

familles en quête de fraîcheur et incarne une politique d'équipement pensée pour répondre aux besoins des habitants, tout en contribuant à l'attractivité de notre territoire.

La saison est aussi un temps fort pour l'économie locale. Nos marchés, nos commerces de proximité, nos producteurs contribuent à maintenir un tissu économique vivant. En les soutenant, nous faisons le choix de la proximité, de la qualité et du lien.

Enfin, cette période estivale est aussi celle de la préparation de la rentrée. Nos services sont pleinement mobilisés pour garantir des conditions d'accueil optimales dans les écoles, les structures périscolaires et les équipements communautaires. La rentrée est un moment stratégique, et elle s'inscrit pleinement dans notre volonté d'assurer un service public local de qualité, accessible et adapté aux enjeux de demain.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'été, et une rentrée sereine et confiante. ■



en bref_



© Philippe Noisette

JUSQU'AU 31 AOÛT

Journée en famille à la piscine

Jusqu'au 31 août, les familles peuvent profiter d'une journée entière au centre aquatique L'îlebulle du mardi au dimanche et le lundi après-midi de 14h à 19h. Les tarifs sont de 12,25€ pour quatre personnes et de 15,30€ pour cinq personnes. Ce pass donne accès à l'espace aqualudique et aux bassins. Bon à savoir : il est possible de sortir une fois de la piscine dans la journée, puis d'y revenir.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr

Le CHES fait le plein cet été !

Le centre d'hébergement Les Berges de La Monnerie accueille des groupes tout l'été. Que ce soit des artistes des Affranchis, des centres de vacances ou des groupes de sportifs, ce sont environ 480 personnes de tous horizons qui séjournent sur le site en juillet et août.

L'établissement propose, tout au long de l'année, un hébergement avec des équipements sportifs à proximité et un service de restauration. Les séjours sont réservés aux groupes et associations.

+ d'infos sur www.bergesdelamonnerie.fr

IL L' A DIT



**LE 16 MAI,
À LA MAISON DE SANTÉ DE
VILLAINES-SOUS-MALICORNE**

« J'avais le sentiment
que pour nous différencier
et s'associer avec de
jeunes praticiens, le côté
environnemental serait
important »

Laurent Hubert, vice-président
du Pays fléchois

L'ACTU EN CHIFFRE

86

Après un démarrage réussi,
86 classes du Pays fléchois
vont rencontrer des musiciens
intervenant au cours de l'année
scolaire 2025/2026.

10

Les porteurs de projet
et entreprises peuvent rencontrer
jusqu'à dix partenaires différents
(sur la création-reprise,
le recrutement ou encore
le développement)
lors de permanences à l'espace
de coworking Cogito.
Un accompagnement gratuit,
personnalisé et confidentiel.

55

JUILLET-AOÛT 2025

Pour la saison estivale,
55 animateurs ont été recrutés
par le Pays fléchois. Ils sont
mobilisés tout l'été, pour
accueillir les enfants
et les jeunes.

LES MOTS

Bande dessinée

Les élèves de CM2 de quatre écoles du Pays fléchois vont réaliser une bande dessinée sur le thème du harcèlement, avec l'illustrateur Anthony Cocain. Elle sera offerte à tous les élèves de CM2 en fin d'année scolaire 2025/2026.

EN IMAGES



LE 4 JUILLET • À BAZOUGES

Pour la 32^e édition du festival Les Affranchis,
le public s'est donné rendez-vous à Bazouges, Crosnières et La Flèche.
Les compagnies *Mechanic*, *Momentum*, *Des Résonnables* et *Tuga*
ont ravi le public avec des représentations entre cirque, théâtre et musique.



LE 7 JUIN • À LA FLÈCHE

Depuis 20 ans, la Fête des lacs inaugure le lancement de la saison estivale. Malgré une météo incertaine, de nombreuses familles étaient présentes à La Monnerie pour des animations ludiques et culturelles. Les festivités se sont prolongées avec une soirée rythmée par la musique, la danse et un spectacle de jonglage.

LE 24 MAI • AU PÔLE PETITE ENFANCE

La journée porte ouverte du pôle petite enfance était l'occasion de fêter les dix ans de la structure. Une fois les bougies soufflées, parents et enfants étaient invités à prendre part à des ateliers. Au programme : peinture, parcours motricité, yoga et musique.



Biodiversité : Le Pays fléchois garde le cap



Balade en calèche pour découvrir la biodiversité lors de la Fête de la nature.

Territoire engagé pour la nature depuis 2019, le Pays fléchois poursuit son action au service de la biodiversité avec de nouveaux objectifs qui se traduiront concrètement sur le territoire.

Depuis 2019, la reconnaissance Territoire engagé pour la nature (Ten)* s'est traduite par de nombreuses actions sur le territoire : réalisation d'un atlas de la biodiversité, restauration et valorisation de zones humides, éducation à l'environnement, mise en œuvre d'un éco-pâturage communautaire... « *Après ce premier cycle qui nous a permis de connaître nos richesses et de les mettre en lumière, nous devons poursuivre notre travail de préservation et de partage des connaissances* », estime Nicolas Chauvin, vice-président en charge de l'Environnement.

"Nous devons poursuivre notre travail de préservation."

De nouveaux axes de travail ont été retenus pour Ten 2. En commençant par la sensibilisation

du public. « *Nous allons par exemple créer de nouveaux sentiers d'interprétation* », explique Jennifer Bouquet, technicienne biodiversité de la Communauté de communes. Comme elle le fait lors de grands événements comme la Fête de la nature, la Communauté de communes continuera à proposer des animations régulières pour sensibiliser le plus grand nombre à la préservation des richesses naturelles.

ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Sur le terrain, l'éco-pâturage va se poursuivre tandis que des plantations sont prévues pour densifier le bocage. La Communauté de communes entend également créer des îlots de fraîcheur et élaborer une trame noire pour protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse. « *Nous allons aussi associer les entreprises*

à cette réflexion avec le service Action économique de la collectivité », assure Jennifer Bouquet.

Le Pays fléchois entend également apporter une attention particulière au milieu aquatique et à la restauration des cours d'eau. Enfin, pour aller plus loin dans la connaissance, un inventaire des arbres remarquables débute cet été. Un travail de terrain auquel tous les habitants du Pays fléchois sont invités à participer afin d'identifier les arbres à classer ou à protéger pour leur valeur paysagère, botanique, patrimoniale, écologique ou climatique (lire en page suivante).

*La reconnaissance Territoire engagé pour la nature a été créée par le ministère de la Transition écologique et l'Office française de la biodiversité (OFB) et permet au Pays fléchois de bénéficier de divers financements pour ses actions.■

Des arbres remarquables à identifier

Le Pays fléchois lance un inventaire participatif des arbres remarquables sur le territoire. Qu'ils soient situés dans une propriété ou dans l'espace public, l'objectif est de mieux les connaître pour mieux les protéger.

Essentiels à la biodiversité et éléments indissociables du paysage en Pays fléchois, les arbres visibles de l'espace public font l'objet d'un inventaire auquel chaque habitant est invité à participer. « *Nous souhaitons avoir une vision complète de tous les arbres, en milieu rural comme en milieu urbain, sur parcelles publiques ou privées* », explique Jennifer Bouquet, technicienne biodiversité de la Communauté de communes.

UNE PROTECTION

Pour permettre à chacun de s'associer à la démarche, la collectivité a développé une plateforme accessible depuis le site www.paysflechois.fr. Quelques clics suffisent pour partager

une photo de l'arbre, sa localisation ainsi qu'une description succincte. « *Nous souhaitons savoir s'il présente une valeur patrimoniale, paysagère, écologique ou climatique* », complète la technicienne.

La base de données ainsi constituée sera étudiée cet automne, « *mais pourra toujours être complétée durant toute la période du Ten* ». Objectif : être prêt pour la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), prévue au premier semestre de l'année 2026. « *Cette révision va nous offrir l'opportunité de débiter le classement des arbres qui doivent l'être afin de les protéger* », assure Jennifer Bouquet.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr ■



Les arbres doivent être identifiés en fonction de leur valeur.

© Philippe Noisette



3 QUESTIONS À

Nicolas Chauvin,
Vice-président
en charge de l'Environnement

Quel bilan dressez-vous du premier volet de Ten ?

Un bilan très positif. Au tout début de notre programme lancé en 2020, quatre communes s'étaient associées à la démarche aux côtés de la Communauté de communes. Au fur et à mesure, la nécessité d'agir pour la protection de l'environnement et de la biodiversité a infusé dans le territoire. Si bien qu'aujourd'hui toutes les communes ont des projets. Une dynamique positive s'est imposée.

Se pose cependant la question de la réduction des budgets alloués à ces actions...

En effet, nos partenaires naturels vont à contre-pied des besoins. Néanmoins il va falloir continuer à agir, de manière autre et sans doute différer des projets.

Est-ce que la participation citoyenne sera une manière de contourner ces questions financières ?

La participation citoyenne, comme pour le recensement des arbres remarquables, est très utile, voire essentielle. L'implication des habitants ou des associations comme le CPIE, avec des bénévoles très mobilisés, est capitale en termes d'impact. Certaines actions plus techniques nécessiteront toutefois de faire appel à des entreprises spécialisées, donc de dégager des financements. ■

LES INFOS EN +

iNaturalist

Cette application gratuite permet de participer à l'observatoire local de la biodiversité et d'enrichir la connaissance du terrain, en envoyant des informations et une photo géolocalisée.

Arbre mort

En devenant un réservoir naturel de biodiversité, un arbre mort peut être un arbre remarquable et être protégé à ce titre à l'avenir.

2026

L'année prochaine, la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal permettra d'y faire figurer les arbres remarquables du territoire, pour mieux les protéger.

Capitale

En 2024, la Communauté de communes du Pays fléchois a été reconnue meilleure intercommunalité pour la biodiversité, en raison notamment de la qualité et de la constance de ses initiatives dans ce domaine et en faveur de la sobriété.

L'info roule vers les habitants

Un véhicule sillonne les communes pour renseigner sur les services du Pays fléchois. Les sujets sont variés : petite enfance, parentalité, jeunesse et usage du numérique.

Les habitants l'ont peut-être déjà croisé sur la route : le véhicule du Pays fléchois fait escale dans les communes. Plus besoin de se déplacer à La Flèche pour trouver certaines informations, les agents se rendent sur le terrain pour répondre aux questions de la population.

Selon Amélie Rossignol, directrice des services aux familles, « l'idée est d'avoir un lieu d'accueil et d'écoute privilégié ». Le véhicule circule tout l'été pour identifier les besoins de la population grâce à un questionnaire.

POUR S'INFORMER

Des permanences seront ensuite proposées dans les communes autour

de différents sujets : jeunesse, famille, parentalité, numérique, prévention. L'objectif : faire découvrir l'offre des services et aider les habitants à effectuer certaines démarches. Par exemple, parents et jeunes pourront s'informer sur les accueils de loisirs ou encore le club ados. Les grands-parents seront aussi les bienvenus pour se renseigner.

POUR S'ADAPTER AUX BESOINS

Cet été, place à l'échange. Le véhicule se transforme en lieu d'écoute pour recueillir les besoins des habitants. C'est le moment de faire des suggestions. Une fois les idées collectées grâce à un questionnaire, des solutions et nouvelles actions seront proposées. Les sujets sont variés : petite enfance, prévention, usage du numérique... Il sera même possible de faire des suggestions pour nommer ce nouveau véhicule. La Communauté de communes reste ouverte aux idées. L'analyse des besoins se terminera en octobre. Après une période d'hibernation, le camping-car fera son retour en mars. Du lundi au vendredi, il stationnera dans chaque commune du Pays fléchois à tour de rôle. Pour le repérer, c'est facile : il porte le logo de la Communauté de communes. Un partenariat avec la CAF et la MSA a permis de financer son achat, pour un budget de 47 000€. ■



Première sortie du véhicule lors de la Fête des lacs.

Un registre en ligne pour trouver un ou une baby-sitter



Info Jeunes
PAYS FLÉCHOIS

A la recherche d'un(e) baby-sitter ?
Vous cherchez des enfants à garder ?
L'Info Jeunes vous propose un

Relais baby-sitting

Gratuit pour les jeunes du territoire à partir de 16 ans
Gratuit pour les familles via l'Espace Famille

Trouver un ou une baby-sitter relève parfois du casse-tête... Le Pays fléchois propose une solution en ligne.

MODE D'EMPLOI

Un registre de baby-sitters est disponible sur l'Espace Famille. Pas besoin de compte. Pour y accéder, un simple clic sur l'onglet « Relais baby-sitting » suffit. La démarche n'est pas longue : les parents renseignent leurs besoins et signent une charte. Après une validation administrative, ils ont accès au registre. Toutes les coordonnées sont indiquées, il ne reste plus qu'à faire son choix et prendre contact directement avec le ou la baby-sitter sélectionné. Le service peut conseiller sur le choix par téléphone, mais ne gère pas la prise de contact entre les parents et le ou la baby-sitter.

DES JEUNES FORMÉS ET MOTIVÉS

Les baby-sitters, tous résidents ou scolarisés sur le Pays fléchois, ont 16 ans ou plus. Pourquoi se lancent-ils dans le baby-sitting ? Pour la majorité, c'est pour confirmer une vocation, celle de s'orienter dans les métiers de l'enfance. Tous les jeunes ont suivi une formation de plusieurs jours pour en découvrir les bases. Au programme : apprentissage des règles pour garder un enfant en toute confiance et sécurité, gestes de premiers secours pour un nourrisson et initiation à des activités manuelles. La formation est proposée par le Pays fléchois et fait intervenir des prestataires de la petite enfance.

Pour tout renseignement, le relais baby-sitting est disponible par téléphone au 02 43 45 68 55 en demandant Sarah Bompard ou par mail pjij@cc-paysflechois.fr ■



Mélania et François devant le château de la Masselière.

Le goût de transmettre

Passionnés par le patrimoine et le savoir-faire français, Mélania et François Filliat rénovent le château de la Masselière et souhaitent créer un musée du made in France.

2001 :
rencontre
de François
et Mélania

2022 :
rachat du château
de la Masselière
et début des
travaux

2023 :
création de
l'association
"musée du
made in France"
reconnue
d'intérêt général

2025 :
travaux de mise
aux normes
de sécurité
et d'accessibilité
des ateliers

Rien ne les prédestinait à s'installer à Bazouges. Originaires du Grand Est et d'Auvergne, Mélania et François se sont rencontrés en école de commerce. Quelques années plus tard, ils vivent à Paris. C'est alors que François, passionné par le patrimoine, l'immobilier et « les vieilles pierres », s'imaginerait châtelain. Mélania est partante « *Je fais confiance à mon mari. Je pense que c'est un choix pour nous. Le projet est fou, et moi j'aime les trucs dingues !* ». Le coup de foudre a lieu à Bazouges, au château de la Masselière. Auparavant, il servait de lieu d'accueil pour les enfants de l'Institut Médico-Éducatif Val-de-Loir (IME). Tout est à refaire : les sols, les murs, l'eau et l'électricité. Malgré les longs travaux à prévoir, le couple se projette. « *On n'a pas réalisé tout de suite l'ampleur de la tâche* », confie Mélania avec le sourire. Ils signent en 2022.

Des ateliers transformés

À proximité du château, 3500m² d'anciens ateliers servaient à initier les enfants de l'IME à certains métiers. Depuis 2019, les ateliers étaient inoccupés « *Il y avait des objets du sol au*

plafond ! Des lavabos et des meubles cassés. Tout ou presque était à jeter », explique le couple. Difficile de se projeter ? Pas pour François et Mélania, qui imaginent déjà ce qu'ils vont faire de cet endroit : un musée du made in France. Pour eux, c'est l'évidence. Depuis qu'ils se connaissent, ils partagent la passion de l'histoire des marques et du savoir-faire français. Le musée devrait exposer des objets du quotidien, mais aussi des voitures de collection. Aujourd'hui, les ateliers sont presque vidés et les travaux dans le château ont bien avancé. Le couple est optimiste.

« *On espère ouvrir le château à l'été 2026. Nous occuperons l'étage et le rez-de-chaussée sera dédié aux réceptions* ».

Pour le musée du made in France, il faudra attendre encore un peu. Une campagne de financement a été lancée sur internet. François et Mélania sont fiers de faire revivre un monument du Pays fléchois. Pour eux, « *on fait quelque chose qui restera, qui durera dans le temps. On n'est pas vraiment propriétaires, plutôt gardiens d'un bâtiment qui était là avant nous et qui sera, on espère, là bien après nous.* » ■

_AGENDA

Du 21 au 30 août •
Les Assoiffés d'Azur
Lieu-dit Les Pins
à Clermont-Créans

La compagnie des Assoiffés d'Azur organise la septième édition de son festival de théâtre éponyme. Ces comédiens interpréteront les pièces *Vilar ou la ligne droite*, *Graal Théâtre*, *Le Songe d'une nuit d'été*, *La Bête et le beau* et *Les Orages finissent toujours par partir*.
+ d'infos sur
contact@lesassoiffesdazur.fr

30 et 31 août •
Comice agricole cantonal
La Chapelle d'Aligné

De nombreuses animations sont prévues dès 9h le samedi et dès 9h45 le dimanche.

Jusqu'au 31 août •
Ouverture du centre aquatique
La Flèche

Le centre aquatique l'Ilébulle est ouvert tous les jours, y compris le 15 août.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr

Jusque mi-septembre •
Guinguette La Bamboche du Loir
À Thorée-les-Pins
+ d'infos sur Facebook
@Bamboche-du-Loir

Du 19 au 21 septembre •
Journées européennes
du patrimoine

La programmation sera publiée sur le site du Pays fléchois fin août.

auFIL Le journal du Pays fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service Communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** service Communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette **ISSN** 1638-1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 14 600 exemplaires **Édition** n° 105 - août/septembre 2025

Au quotidien, c'est nous.



Florence,

responsable du Relais petite enfance,
accompagne les parents dans la recherche
d'un mode de garde pour leur enfant.

© Philippe Noisette

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON • MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 (9h le jeudi) - 12h et 13h30 - 17h30 www.paysflechois.fr



Pays fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES